



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS
SOUS-DIRECTION DE LA RÉGULATION DE L'OFFRE DE SOINS
Bureau prises en charge poste-aiguës,
Pathologies chroniques et en santé mentale (R4)
Affaire suivie par : Adeline BERTSCH-MERVEILLEUX
Chargée de mission addictions-précarité
Courriel : adeline.bertsch-merveilleux@sante.gouv.fr
Tel : 01.40.56.52.78

La ministre des solidarités et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des
agences régionales de santé

INSTRUCTION N° DGOS/R4/2018/109 du 25 avril 2018 relative à l'enquête FLASH à destination des agences régionales de santé (ARS) sur les permanences d'accès aux soins (PASS)

Date d'application : immédiate

NOR : SSAH1811714J

Classement thématique : établissements de santé

Validée par le CNP le 30 mars 2018 - Visa CNP 2018-18

Publiée au BO : oui

Déposée sur le site circulaires.gouv.fr : oui

Résumé : la présente instruction a pour objet de présenter aux ARS le contenu d'une enquête flash sur les permanences d'accès aux soins ainsi que ses modalités de réalisation (méthodologie, calendrier et restitution).

Mots-clés : établissements de santé, PASS, accès aux soins, migrants

Textes de référence :

Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;
Code de la santé publique (articles L. 6112-1, L. 6112-3 et L. 6112-6) ;
Arrêté du 23 mars 2007 (application de l'article D. 162-8 du code de la sécurité sociale).

Circulaires abrogées : néant

Circulaires modifiées : néant

Annexe : Enquête flash 2018 sur les permanences d'accès aux soins à l'attention des ARS (document extrait de SOLEN)

Diffusion : agences régionales de santé

1. Enjeux et cadre de l'enquête flash

Les permanences d'accès aux soins (PASS) ont été créées par la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et font l'objet d'un référentiel daté de 2013. Cependant, elles doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux défis, notamment s'agissant de nouvelles formes de précarité et de la prise en charge des personnes migrantes nécessitant un accompagnement spécifique.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a mis en place un groupe de travail (GT) fin 2017 sur les permanences d'accès aux soins (PASS). Ce GT est composé d'ARS et de DRJSCS, d'autres administrations centrales (DSS, DGS et DGCS), de l'assurance maladie, de la coordination des PASS, et d'associations (collectif national des PASS, médecins du monde, fédération des acteurs de la solidarité).

L'objectif premier de ce GT est d'actualiser le référentiel des PASS annexé à l'instruction N°DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des PASS. En effet, les modalités d'organisation des PASS ont évolué : développement de PASS dites mobiles et de PASS spécifiques (psychiatriques, bucco-dentaires, dermatologiques ...) et se pose également la question de leur articulation avec les équipes mobiles psychiatrie – précarité (EMPP).

Pour mieux appréhender l'organisation et l'activité des PASS, notamment la prise en charge des migrants, il a été proposé d'adresser une enquête flash à l'attention des ARS, concertée dans le cadre du GT.

Le parti a été pris de solliciter les ARS sur des éléments généraux en termes d'organisation de l'offre ; les éléments relatifs à l'activité fine des PASS relevant plutôt d'un rapport d'activité.

Cette enquête qui vous est présentée ci-après, a essentiellement pour but de faire le point sur l'offre existante (nombre de PASS, modalités d'organisation et de prise en charge), de connaître les grandes orientations des ARS s'agissant de cette offre et de mesurer l'impact des nouvelles prises en charge sur l'organisation, le fonctionnement et le financement des structures (prises en charge des migrants et des mineurs isolés notamment).

Elle fera l'objet d'une restitution en juin 2018.

Sur la base de cette enquête, un rapport d'activité standardisé des PASS sera réalisé dans le cadre du GT. Ce rapport d'activité pourrait être testé fin 2018 dans le but d'être généralisé à l'ensemble des PASS en 2019.

Par ailleurs, un nouveau cahier des charges sera élaboré concernant l'ensemble des PASS (généralistes et spécialisées, PASS mobiles mises en œuvre plus récemment) et une réflexion sera menée sur les modalités d'allocations des ressources des PASS.

2. Contenu de l'enquête FLASH à destination des ARS

L'enquête dématérialisée sous SOLEN a pour objet de réaliser un état des lieux de l'offre existante tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Pour vous permettre d'appréhender son contenu, elle est annexée à la présente instruction au format PDF.

L'enquête comporte les principaux items suivants, avec des zones de commentaires libres laissées à la main des ARS.

- **Structuration territoriale du dispositif :**

Cette partie porte sur l'organisation de l'offre sur la thématique précarité et l'articulation faite avec la DRJSCS territorialement compétente sur les programmes régionaux d'accès aux soins des personnes démunies - PRAPS (référént et direction de rattachement, existence d'un rapport d'activités régional standardisé, place des PRAPS ...). Il s'agit de dénombrer les PASS existantes par typologie : généralistes ou spécialisées, modalités d'intervention fixes ou mobiles, en différenciant les PASS spécialisées des PASS généralistes qui offrent un accès à des consultations spécialisées (consultations ophtalmiques, bucco-dentaires, gynécologiques ...). Des éléments généraux sont prévus sur chaque type de PASS pour identifier leurs modalités de fonctionnement, en particulier, les PASS mobiles, qui apparaissent incontournables pour aller vers les publics les plus éloignés du système de santé. Ces éléments permettront d'alimenter les réflexions du GT dans le cadre de la mise à jour du cahier des charges des PASS qui sera décliné pour chaque type de PASS.

Un zoom spécifique est proposé sur les PASS psychiatriques et leur articulation avec les EMPP.

- **Conformité avec le référentiel de 2013 et l'activité des PASS :**

L'instruction de 2013 comporte en annexe un référentiel qu'il convient d'interroger au regard de l'évolution de l'activité des PASS : lien avec les urgences, comité de pilotage, lien avec la pharmacie à usage intérieur et accès aux médicaments.... La problématique de l'accès aux droits (ouverture et renouvellement des droits sécurité sociale) est également posée. Ces éléments ont vocation à être déclinés par la suite dans le cadre du rapport d'activités standardisé des PASS.

Cette partie comporte enfin des focus spécifiques sur les partenariats, la file active ainsi que sur les outils et procédures mis en place par les équipes.

- **Questions spécifiques sur l'accès aux soins des migrants et des mineurs non accompagnés :**

La prise en charge des personnes migrantes, quel que soit leur statut (primo-arrivants, demandeurs d'asile ou déboutés, personnes en situation irrégulière, mineurs isolés ...) est une des priorités du Ministère des solidarités et de la santé et fait actuellement l'objet de différents travaux (définition d'un parcours santé des migrants, problématique de l'accès à l'interprétariat professionnel ...). Des focus spécifiques sont proposés dans l'enquête flash pour mieux appréhender le rôle des PASS dans la prise en charge et l'accompagnement de ces publics (questions spécifiques relatives à l'interprétariat et à la médiation sanitaire notamment).

- **Une partie est consacrée à l'allocation de ressources :**

Il s'agit particulièrement de savoir dans quelle mesure des financements complémentaires sont mobilisés en plus de la MIG PASS ou de la DAF (pour les PASS psychiatriques), et si des méthodologies spécifiques d'allocations des ressources existent en région.

- **Commentaires libres sur le dispositif des PASS :**

La dernière partie est libre et consacrée aux informations que vous souhaiteriez faire remonter quant au dispositif existant.

3. Méthodologie et calendrier de l'enquête

Cette enquête, qui est annexée à la présente instruction sous format Word, va être dématérialisée sous le logiciel SOLEN. Aussi, je vous invite à transmettre à : adeline.bertsch-merveilleux@sante.gouv.fr les coordonnées de la personne qui va la compléter pour le compte de l'ARS (Nom, Prénom, Adresse mail). La plateforme de collecte sera ouverte début avril et ce jusqu'au 14 mai 2018. La synthèse sera ensuite réalisée pour une restitution en juin.

Vous pouvez adresser en complément de l'enquête tout document que vous jugerez utile de porter à notre connaissance (référentiel régional, méthodologie d'allocations de ressources de la MIG PASS ...).

Mes équipes se tiennent à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Pour la ministre et par délégation

signé

Cécile COURREGES

Directrice générale de l'offre de soins

Pour la ministre et par délégation

signé

Annaick LAURENT

Secrétaire Générale par intérim
des ministères chargés des affaires sociales

ANNEXE : Enquête flash 2018 sur les permanences d'accès aux soins à l'attention des ARS
(document extrait de SOLEN)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Direction générale de l'offre de soins - DGOS
Sous-direction de la régulation de l'offre de soins
Bureau Prises en charge post aiguës, pathologies chroniques et santé mentale

Permanences d'accès aux soins de santé (PASS)

Objectifs :

zone de présentation de l'enquête

Pour toute information et envoi de document complémentaire, vous pouvez contacter le bureau R4 à l'adresse suivante :

DGOS-R4@sante.gouv.fr

Précisions techniques :

Vous avez reçu un lien pour accéder à ce questionnaire. Celui étant personnalisé il ne peut être transmis à un tiers.

La réponse à l'enquête peut être enregistrée en une ou plusieurs étapes.

Dès la reconnexion à l'enquête, la dernière page saisie s'affichera et vous pourrez compléter votre recueil ou revenir sur le recueil déjà renseigné.

Après saisie complète, une validation est obligatoire en dernière page pour confirmer vos réponses qui peuvent être imprimées avant cette validation.

#P#

Suivant >

1 - STRUCTURATION TERRITORIALE DU DISPOSITIF

1-1 Cadre

- Un référent régional ou plusieurs référents régionaux précarité ARS sont-ils désignés auprès du Directeur Général ?

oui non

Si oui, quel est leur positionnement au niveau de l'ARS ou quelle est leur direction de rattachement ?

- Rattaché directement au DG
 Rattaché à une direction de l'ARS
 Autre

Préciser quelle direction :

Commentaires :

- Un référentiel /cahier des charges régional des PASS existe-t-il ?

oui non

- Un rapport d'activité régional harmonisé est-il formalisé en déclinaison du référentiel national ?

oui non

Si oui, qui est le destinataire du rapport régional ?

Commentaire : (préciser notamment pour les régions fusionnées dont les pratiques pouvaient être différente l'une de l'autre)

L'ARS (siège et délégations) dispose t'elle des rapports d'activités des PASS ?

oui non partiellement

Si oui, indiquer le nombre de RA transmis à l'ARS :

Quelle utilisation est faite de ce rapport d'activité harmonisé (plusieurs réponses possibles) ?

- Afin de réaliser une synthèse régionale relative à l'activité
 Afin de revoir l'offre et la couverture territoriale des PASS
 A des fins d'allocations de ressources

Autre :

Commentaires :

- Existe-t-il une articulation entre l'ARS et la coordination régionale des PASS ?

oui non

Si oui, préciser les modalités de travail avec la coordination régionale par la réalisation :

	oui	non
d'enquêtes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de visites sur place	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de réunions régulières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de la mise en place d'outils communs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires :

- Dans quelle mesure, la question des PASS est-elle abordée dans le programme régional d'accès aux soins des personnes démunies (PRAPS) ?

< Précédent

###

Suivant >

#P#

1-2 Etat des lieux

Etat des lieux quantitatif

- Nombre total de PASS sur la région en 2017 : 

PASS généralistes

- Dont nombre de PASS Généralistes :

- Permettant l'accès à consultations ophtalmologiques :

- Permettant l'accès à consultations dermatologiques :

- Permettant l'accès à d'autres types de consultations :

Précisez la nature de la ou des consultations proposées :

- Dont nombre de PASS Pédiatriques :

Pour les PASS généralistes, merci de préciser (même nombre que ci-dessus) :

- Le nombre de PASS qui sont dans les murs de l'hôpital :

- Le nombre de PASS qui sont hors les murs de l'hôpital :

Pour celles qui sont dans les murs de l'hôpital, indiquer le nombre de :

- PASS dédiées (avec des locaux et du personnel dédié) :

- PASS transversales : c'est-à-dire que tout l'hôpital, tous les services peuvent faire partie du dispositif PASS :

PASS psychiatriques

- Dont nombre de PASS Psychiatriques :

Préciser les typologies de fonctionnement :

- Dont PASS PSY fusionnées avec EMPP :

- Dont PASS PSY permettant les soins somatiques dans un établissement de santé psychiatrique :

- Dont PASS PSY permettant des soins psychiques dans un établissement MCO... :

- Dont PASS ayant un autre mode de fonctionnement :

Préciser la répartition pour l'ensemble des PASS psychiatriques les modalités d'interventions de la PASS :

- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS interne (locaux dédiés dans le CH) :

- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS externe (locaux à l'extérieur du CH mais créneaux de présence fixe) :

- Nombre dont la modalité d'intervention est mixte entre les deux modalités de travail :

PASS bucco-dentaires

(Il s'agit de PASS bénéficiant de financement de la MIG PASS dédié au bucco-dentaire, avec du personnel dédié et une lisibilité d'accès à des soins bucco-dentaires. Les PASS généralistes pouvant orienter vers un service d'odontologie ne sont pas concernées par cet item).

- Dont nombre de PASS bucco-
dentaires :

(modalités d'intervention PASS interne / PASS externe / Mixte entre les deux modalités de travail)

Parmi ces PASS, indiquer le nombre de PASS bucco-dentaires effectuant des soins de phase 2 (prothèses) :

Préciser la répartition pour l'ensemble des PASS bucco-dentaires les modalités d'interventions de la PASS :

- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS interne (locaux dédiés dans le CH) :

- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS externe (locaux à l'extérieur du CH mais créneaux de présence fixe) :

- Nombre dont la modalité d'intervention est mixte entre les deux modalités de travail :

Commentaires :

< Précédent

#%#

#P#

Suivant >

PASS mobiles

- Dont nombre de PASS Mobiles :

Commentaire libre pour les régions dont l'ensemble des PASS sont mobiles et pour l'ensemble des ARS sur la définition de ce qu'est un PASS mobile pour l'ARS :

Autres types de PASS spécialisées

- Dont autres types de PASS spécialisées :

Préciser la répartition pour l'ensemble des PASS spécialisées les modalités d'interventions de la PASS :

- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS interne (locaux dédiés dans le CH) :
- Nombre dont la modalité d'intervention est une PASS externe (locaux à l'extérieur du CH mais créneaux de présence fixe) :
- Nombre dont la modalité d'intervention est mixte entre les deux modalités de travail :

Commentaire libre pour préciser le type de PASS spécialisée :

PASS à vocation de coordination régionale

- Existe-t-il une ou plusieurs PASS à vocation de coordination régionale ?

Oui Non

Si oui précisez leur nombre :

et indiquer les ETP par région dédiés à la coordination régionale :

Commentaire libre précisant leur activité / leur rôle :

- La création d'une coordination régionale des EMPP vous semblerait-elle pertinente ?

oui non

Commentaire :

Rattachement des PASS et statut des gestionnaires :

	Rattachement	Nombre total de PASS quel que soit leur type (doit être égal au nombre total de PASS de la région)	
Public	CH		<input type="text"/>
	CHU		<input type="text"/>
	CHS		<input type="text"/>
Privé à but non lucratif	ESPIC		<input type="text"/>
	Autres		<input type="text"/>
Privé à but lucratif	Ex-oqn		<input type="text"/>

Commentaire :

< Précédent

###

Suivant >

#P#

1-3 Zoom sur les PASS Mobiles

- Votre région dispose-t-elle d'un référentiel ou d'un cahier des charges pour définir ce que doit être une PASS mobile ?
 oui non
- S'agissant des PASS mobiles, existe-t-il au préalable une PASS fixe à laquelle la PASS mobile est adossée ?

oui, pour combien ? non, pour combien ?

- Pour l'ensemble des PASS mobiles, préciser quelle est la vocation de la PASS fixe support :

- Nombre de PASS mobiles généralistes :
- Nombre de PASS mobiles bucco-dentaires :
- Nombre de PASS mobiles Psychiatriques :
- Nombre de PASS spécialisées :

- Dans quels lieux les PASS mobiles interviennent - elles ? Précisez types d'établissement ou services

- structures sociales
- établissements médico-sociaux
- la rue
- un autre hôpital
- le domicile

Précisez types d'établissement ou services

Précisez types d'établissement ou services

Autres (préciser) :

- Merci de préciser, en quelques lignes, la couverture territoriale et le fonctionnement de ces PASS mobiles :

- Souhaitez-vous développer cette modalité d'organisation ?

oui non

Si oui, préciser :

< Précédent

#P#

Suivant >

1-4 Zoom sur l'articulation PASS psychiatriques / Equipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP)

- Merci de décrire les typologies d'action et intervention des PASS psychiatriques dans votre région :

- Quelle doit être selon vous l'activité principale des PASS psychiatriques (soins somatiques, soins psychiatriques) ?

- Quelle articulation la PASS psychiatrique doit-elle avoir avec le secteur ?

- Nombre total d'EMPP sur la région en 2017 :

- Combien d'EMPP souhaiteriez vous créer sur votre territoire dans les 3 prochaines années ?

Commentaires :

- Existe-t-il une coordination entre les EMPP et les PASS psychiatrie ?

oui

non

Autre :

Si oui, quelles sont les modalités de travail et de coopération entre les PASS et EMPP ?

-

Combien de PASS (quel que soit leur type) de votre région vous ont elle fait part de difficultés concernant la prise en charge psychique des personnes accueillies le cas échéant ?

< Précédent

##%

#P#

Suivant >

1-5 La répartition de l'offre sur le territoire :

- La répartition des PASS sur le territoire relève :

- d'une implantation historique et permet de couvrir l'ensemble du territoire
- d'une implantation historique mais qui ne permet pas de couvrir l'ensemble du territoire
- d'une implantation résultant d'une analyse territoriale des inégalités sociales de santé par l'ARS par bassin de population et de la recherche de porteurs de projets appropriés

Commentaire :

Si 3ème choix, préciser si c'est :

- pour moins de 25 %
- 25-49 %
- 50 à 74 %
- plus de 75 %

- Au sein de votre région, des actions particulières de prévention sont-elles mises en place dans le cadre des PASS ?

oui non

Si oui, merci de préciser quels acteurs et quelles types d'action sont déployés (exemple bus dentaires ...)

- Existe-il des projets de développement ou de réorganisation des PASS sur la région ?

oui non

Si oui, précisez :

< Précédent

##%

#P#

Suivant >

2. LA CONFORMITE AVEC LE REFERENTIEL DE 2013 ET ACTIVITES DES PASS

Lien avec les urgences :

- Existe-t-il une articulation / coopération spécifique avec le service des urgences ?

oui, pour combien de PASS ? non, pour combien de PASS ?

Si oui, précisez

- Existe-t-il des protocoles d'orientation interne des patients des urgences sur la PASS ?

oui non Ne sait pas

Si oui, indiquer un nombre de PASS ayant ce type de protocoles :

- Existe-t-il des protocoles d'orientation interne du bureau des entrées sur la PASS ?

oui non Ne sait pas

Si oui, indiquer un nombre de PASS ayant ce type de protocoles :

Comité de pilotage :

- Combien de PASS de votre région organisent un comité de pilotage au moins une fois par an ?

Indiquer le profil type des membres du comité de pilotage afin d'évaluer si les acteurs sociaux du territoire sont associés ainsi que les personnes en situation de précarité :

-

	Toujours	Très souvent	Souvent	Quelque fois	Jamais
Un compte rendu écrit est-il envoyé à l'ARS ?	<input type="radio"/>				
L'ARS (siège et/ou DD) est-elle conviée aux COPIL ?	<input type="radio"/>				

- Dans combien de PASS de votre région, existe-il une signalétique spécifique pour identifier la PASS au sein de son CH de rattachement :

- L'ARS ou la coordination régionale PASS a-t-elle formalisé un annuaire régional accessible sur internet aux acteurs sociaux et de santé et du grand public ?

oui non

Si oui, cet annuaire est-il mis à jour

Tous les trimestres

Tous les ans

Autre :

Commentaires :

[< Précédent](#)

##%

[Suivant >](#)

#P#

Lien avec la pharmacie à usage intérieur et la question des médicaments :

A votre connaissance, existe-t-il un protocole entre les PASS et les PUI dans :

- L'ensemble des PASS de votre région ?
- Plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Moins de la moitié des PASS de votre région ?

Question des médicaments :

Combien de PASS de votre région vous ont elles remonté des difficultés concernant la prise en charge des médicaments ?

- L'ensemble des PASS de votre région ?
- Plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Moins de la moitié des PASS de votre région ?

Question de l'accès aux droits :

Combien de PASS de votre région vous ont elle fait part de difficultés concernant l'accès aux droits sociaux (ouverture ou renouvellement de droits) des personnes accueillies en PASS?

- L'ensemble des PASS de votre région ?
- Plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Moins de la moitié des PASS de votre région ?

Commentaires :

Activité et file active :

- Conformément à la circulaire du 18 juin 2013 afférente aux PASS, le binôme minimal (un médecin - un assistant social) est assuré dans combien de PASS ?
- Combien de PASS de votre région ont une file active :
 - inférieure à 100 personnes :
 - comprise entre 101 et 500 personnes :
 - comprise entre 501 et 1600 personnes :
 - comprise à 1601 personnes et 3000 :
 - supérieure à 3000 :
- Pour les PASS de votre région qui ont une file active supérieure à 1600 personnes préciser leur répartition :
 - PASS Généralistes:
 - PASS Dentaires :
 - PASS Psychiatriques :
 - PASS spécialisées :

Pour les PASS dont la file active est inférieure à 100, quels sont les principaux éléments qui peuvent l'expliquer ?

- Avez-vous constaté une augmentation de la file active des PASS durant les 3 derniers exercices ?

Oui Non

Si oui dans quelle proportion :

Commentaire pour expliciter cette augmentation :

< Précédent

#%#

#P#

Suivant >

- Des partenariats, venant renforcer l'équipe et/ou faciliter la continuité des prises en charge, sont-ils formalisés par les PASS ?

Oui Non

Si oui, préciser si c'est dans :

- Dans l'ensemble des PASS de votre région ?
- Dans plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Dans moins de la moitié des PASS de votre région ?

- Merci d'indiquer quels sont à votre connaissance, les 3 principaux partenaires extérieurs des PASS de votre région :

- Secteur de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion
- les caisses d'assurance maladie
- le Samu social
- 115
- Ateliers santé ville
- les médecins généralistes de ville
- les centres de santé et de vaccination
- les services de PMI
- les CMP ou le secteur psychiatrie
- Les associations spécialisées
- Les organismes domiciliateurs (ex CCAS)
- Les centres de lutte antituberculeux
- La médecine scolaire

Autres : préciser

Outils et procédures

- A votre connaissance, des procédures-types d'accueil sont-elles formalisées (ex. : *domiciliation ; accès aux médicaments sans frais ; proposition de vaccination, de dépistage de la tuberculose, de consultation avec un psychologue, un gynécologue, un dentiste*) ?

- Dans l'ensemble des PASS de votre région ?
- Dans plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Dans moins de la moitié des PASS de votre région ?

- A votre connaissance, des outils de liaison, favorisant des prises en charge transversales et continues, ont-ils été mis en place (ex. : *type carnet de santé, comptes rendus, procédures/protocoles d'externalisation*) ?

- Dans l'ensemble des PASS de votre région
- Dans plus de la moitié des PASS de votre région
- Dans moins de la moitié des PASS de votre région

- Avez-vous connaissance d'organisation originale et exemplaire en matière d'outils de liaison, favorisant le suivi du parcours en santé et des prises en charge transversales et continues qu'il pourrait être opportun de valoriser ?

Oui Non

Si oui, merci de transmettre les éléments par courriel.

#%#

3. QUESTIONS SPECIFIQUES SUR L'ACCES AUX SOINS DES MIGRANTS ET DES MINEURS NON ACCOMPAGNES

Accès aux soins des migrants :

- Sur votre territoire, combien de PASS vous ont signalé une augmentation importante de leur activité eu égard à la prise en charge des personnes migrantes ?

Merci de préciser le cas échéant :

- Cette augmentation d'activité se caractérise-t-elle par certaines priorités médicales ou types de prise en charge spécifiques ?

oui non

Si oui, merci de préciser lesquelles :

- Les PASS de votre région ont-elles été sollicitées pour réaliser les bilans de santé des adultes ?

oui non

Si oui, préciser si cela concerne :

- L'ensemble des PASS de votre région ?
- Plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Moins de la moitié des PASS de votre région ?

Si oui, merci de préciser les répercussions que cela implique (en termes d'organisation, d'activités et de coût) :

- Les PASS de votre région ont-elles été sollicitées pour réaliser les bilans de santé des enfants ?

oui non

Si oui, préciser si cela concerne :

- L'ensemble des PASS de votre région ?
- Plus de la moitié des PASS de votre région ?
- Moins de la moitié des PASS de votre région ?

Si oui, merci de préciser les répercussions que cela implique (en termes d'organisation, d'activités et de coût) :

Est-ce que cette augmentation de l'activité génère des coûts de prestations particuliers (exemples : interprétariat, déploiement de PASS mobiles)

■

oui non

Si oui, merci de préciser

< Précédent

#%#

#P#

Suivant >

Accès aux soins des mineurs non accompagnés :

- Sur votre territoire, combien de PASS vous ont signalé une augmentation importante de leur activité eu égard à la problématique des mineurs non accompagnés ?

Merci de préciser :

- Cette augmentation d'activité se caractérise-t-elle par certaines priorités médicales ou types de prise en charge spécifiques ?

oui non

Si oui, merci de préciser lesquelles :

- Est-ce que cette augmentation de l'activité génère des coûts de prestations particuliers (exemples : interprétariat, déploiement de PASS mobiles)

oui non

Si oui, merci de préciser, en quelques lignes :

- Ces PASS sont-elles confrontées à des difficultés liées à l'obligation du recueil du consentement parental pour les soins ?

oui non

Si oui, précisez :

Questions spécifiques sur l'interprétariat :

- Combien de PASS de votre région ont effectivement accès à un service d'interprétariat professionnel ?

- Avez-vous connaissance d'organisation exemplaire et originale en matière d'interprétariat qu'il pourrait être opportun de valoriser ?

oui non

Si oui, merci de préciser (texte libre) et possibilité d'adresser un courriel complémentaire.

Questions spécifiques sur la médiation sanitaire :

- Combien de PASS de votre région ont une action de médiation sanitaire au sens du référentiel HAS et financée en fonds propres ?
- Combien de PASS de votre région bénéficient d'une action de médiation sanitaire au sens du référentiel HAS réalisée par des partenaires extérieurs ?
- Avez-vous connaissance d'organisation originale et exemplaire en matière de médiation sanitaire qu'il pourrait être opportun de valoriser ?

oui non

Si oui, merci de préciser (texte libre) et possibilité d'adresser un courriel complémentaire.

< Précédent

##%

Suivant >

#P#

4. ALLOCATION DE RESSOURCES DES PASS

- Les PASS généralistes sont-elles financées par une autre source de financement que la MIG PASS en complément ?

oui non

Si oui, combien de PASS de votre région sont-elles concernées par ce financement complémentaire ?

Si oui, quelle(s) source(s) de financement est (sont) mobilisé(e)s ?

- Au titre du FIR
 Au titre des MIG autre que la MIG PASS
 Au titre des AC

Si oui, dans quelle proportion :

- moins de 10 %
 entre 10 et moins de 25 %
 entre 25 et moins de 50 %

Si oui, pourquoi d'autres sources de financement sont-elles mobilisées ?

- Une méthodologie spécifique de répartition des crédits entre les structures est-elle mise en œuvre par votre Agence ?

oui non

- Cette méthodologie est-elle différente selon les différents types de PASS ?

oui non

Si oui, merci de préciser quels sont les principaux critères retenus pour l'allocation de ressources pour chacun des types de PASS et nous adresser la méthodologie par courriel :

- Le financement de certaines PASS a-t-il déjà été interrompu ou arrêté ?

oui non

Si oui, préciser pourquoi ?

- Au cours des deux derniers exercices, combien de PASS vous ont fait remonter des besoins de financements supplémentaires ?

Merci de préciser, le cas échéant, en quelques lignes, la nature des besoins signalés tant de manière quantitative (quelques exemples de montants demandés) ainsi que qualitative. (Préciser l'objet des demandes de financement) et si vous avez pu soutenir les demandes.

< Précédent #P# Suivant >

5. INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ PORTER A LA CONNAISSANCE DU MINISTERE QUANT AU DISPOSITIF PASS

A large, empty rectangular text area with a thin black border and a vertical scrollbar on the right side, intended for the user to provide information.

< Précédent

#%#

#P#

Suivant >

Impression et Validation

Vous avez la possibilité de relire l'ensemble de vos réponses et de les imprimer en cliquant sur le bouton ci-contre



VALIDATION :

**Pour sauvegarder définitivement vos réponses :
Validez en cliquant sur le bouton ci-contre.**

Valider

< Précédent

#%#

#P#